

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le 12 février 2018, à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Cyr, Élane, parent
Guénette, Amélie, parent
Legault, Marie-Josée, parent
Morin, Ghislain, parent
Pelletier, Steve, parent
Simard, Jessica, parent
Ashley Douesnard, Laura, enseignante
Feeley, Véronique, enseignante
Levasseur, Aline, responsable du service de garde
Mercier, Chantal, enseignante
Dion, Audrey, éducatrice au service de garde

Ont avisé de leur absence :
Aubuchon, Caroline, parent
Blais, Guylaine, enseignante

Est également présent : Denicourt, Louis, directeur
Gagnon, Marc, commissaire

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Marie-Josée Legault d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

19CE1718-026

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Véronique Feeley d'adopter le procès-verbal du 4 décembre 2017 tel que présenté.

19CE1718-027

Approuvé à l'unanimité

4. DIRECTION DE L'ÉCOLE

Le président du CE souhaite officiellement la bienvenue à M. Denicourt qui s'est vu confirmer sa présence à l'école St-André, et ce, jusqu'à la fin de l'année. Mme Gagnon a quant à elle accepté un nouveau défi comme directrice à l'école St-Vincent-Ferrier d'Adamsville. M. Denicourt précise que la direction, pour l'année scolaire 2018-2019, n'est pas encore déterminée.

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

5. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

Avec le budget *Partir du Bon Pied*, M. Denicourt a engagé une nouvelle technicienne en éducation spécialisée, en janvier dernier. Nous avons donc 3 TES actuellement à notre école. La réussite éducative a été amorcée depuis le retour des fêtes et de l'aide individualisée a aussi été organisée pour l'aide aux devoirs et aux leçons auprès d'élèves ciblés.

La semaine prochaine, le système de billet vert sera relancé. Ce système est mis en place pour récompenser les bons comportements des élèves. Des vidéos seront présentés dans les classes pour promouvoir certains bons comportements et ainsi les développer davantage au sein de notre milieu. Les élèves remettront leur coupon dans une boîte transparente, installée près des grandes toilettes. Lorsque la boîte sera pleine, les élèves vivront des récompenses surprises comme : des périodes de jeux, des récréations prolongées et autres.

Le 26 et 27 février prochain se tiendront les inscriptions à l'école secondaire Haute-Ville. La deuxième étape se termine le jeudi 15 février et les bulletins seront envoyés de façon électronique, avant la semaine de relâche.

La sortie au Lac-Boivin sera peut-être annulée au regard des prévisions météorologiques actuelles. Si la veille de l'activité, il est clair qu'elle ne pourra pas avoir lieu, nous aviserons les parents immédiatement. Si la météo est ambiguë, les parents seront avisés de l'annulation par la radio M105, comme indiqué dans la lettre d'information.

Du côté des enseignants, certains groupes d'élèves de 5^e et 6^e année iront bientôt voir une pièce de théâtre ayant pour thème l'intimidation à l'école Haute-Ville. Les enseignants en profiteront pour faire un retour dans le cadre du cours d'éthique et culture religieuse.

Nous venons également de terminer une série de cours d'éducation physique en patin. Les enseignantes en éducation physique, les parents et les élèves ont apprécié l'activité et les nouvelles installations (tapis de patin). Dans le cadre du programme *Éduc plus*, les élèves de 6^e année ont vécu une activité de snowskate avec la compagnie Ambitions Snowskate. Les élèves ont vraiment adoré l'activité.

Mme Véronique Feeley souligne le fait que plusieurs enseignants sont malades ou absents et que l'organisation scolaire demeure difficile.

6. VIE DU SERVICE DE GARDE

La journée pédagogique de Noël, ayant comme thématique « une journée relaxe » a été très appréciée. Lors de la deuxième journée pédagogique, l'activité prévue a été annulée en raison de la pluie et différentes activités ont été organisées à l'école. La prochaine journée pédagogique aura pour thème les Jeux Olympiques.

Les inscriptions au service de garde, pour l'année scolaire 2018-2019, ont été amorcée par Mozaïk. Les relevés 24, pour l'impôt, seront bientôt envoyés aux parents.

Les parents ont reçu, par courriel, l'invitation pour le traditionnel Bal en Blanc. L'organisation et les décorations vont bon train.

Questionnement des parents à savoir comment le système de confirmation d'inscription aux journées pédagogiques fonctionne, car les parents qui inscrivent plus d'un enfant au service de garde reçoivent une seule confirmation. C'est le service Outlook qui regroupe les courriels.

Présentation des règles de régie interne aux membres du CE :
Les points modifiés sont mis en évidence en jaune.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Véronique Feeley d'accepter la proposition de ne pas ouvrir le service de garde lors de la semaine de relâche pour l'année scolaire 2018-2019.

19CE1718-028

Adopté à l'unanimité

7. QUESTION DU PUBLIC

Questionnement concernant le secteur scolaire par Carlo De Muri, parent de Lou-Ana De Muri. Il se questionne à savoir quand les changements seront effectifs et si les changements sont déjà officiels. Est-ce que lorsqu'il y aura un changement et est-ce que les deux enfants vont pouvoir vivre les changements en même temps, s'il y a lieu? Le processus est en cours et rien n'est encore officiel.

8. SORTIES ÉDUCATIVES 2018-2019

Mme Guylaine Blais voudrait faire autoriser une sortie, pour l'année scolaire 2018-2019, au centre Jouvence, pour les élèves de 2^e année, puisque les dates sont réservées très tôt et qu'il ne reste que 4 journées de disponibles.

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Laura Ashley Douesnard d'adopter les sorties éducatives 2018-2019 telles que présentées.

19CE1718-029

Approuvé à l'unanimité

9. CODE DE VIE 2018-2019

Le Code de vie est présenté aux membres du CE. Les modifications sont mises en évidence afin d'être bien présentées.

Questionnement de Mme Simard concernant les privilèges au niveau des jeux électroniques. Il demeure risqué pour les élèves d'apporter des objets de si grandes valeurs. Il est proposé que les enseignants établissent une règle de fonctionnement pour bien protéger ses objets lors de privilège.

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Audrey Dion d'adopter le Code de vie 2018-2019 tel que présenté.

19CE1718-030

Approuvé à l'unanimité

10. CONSULTATION SUR LES BESOINS DE L'ÉTABLISSEMENT EN BIENS ET SERVICES ET LES BESOINS D'AMÉLIORATION, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE RÉFECTION DES LOCAUX ET DE L'IMMEUBLE

Point reporté à une rencontre ultérieure.

11. DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CÉ 2018-2019

Il est proposé de garder la formule actuelle soit 6 parents et 6 membres de l'équipe-école

Il est proposé par M. Steve Pelletier et appuyé par Mme Marie-Josée Legault d'adopter la proposition.

19CE1718-031

Approuvé à l'unanimité

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

12. CONSULTATIONS SUR LES SECTEURS SCOLAIRES

Le conseil d'établissement et plusieurs parents de l'école St-André se mobilisent pour donner leur opinion et prendront le droit de parole lors des consultations de la Commission scolaire. Plusieurs consultations auront lieu et les changements seront officiels en date du 27 mars prochain.

La majorité des parents souhaitent que leurs enfants demeurent à l'école St-André. Certains parents préfèrent amorcer le changement d'école pour l'an prochain, afin d'éviter à leur enfant, qui débutera la maternelle, de vivre un changement d'école.

13. SUIVI DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET DU PARC-ÉCOLE

Un suivi sera fait pour la plantation d'un arbre pour nos élèves finissants. Aucune autre dépense n'a été faite.

14. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Une facture de 15 \$ a été présentée pour les frais de gardiennage par Mme Chantal Mercier.

15. COMMENTAIRES DE PARENTS

Questionnement par M. Pelletier concernant l'octroi de fonds gouvernementaux pour les travaux sur les bâtiments scolaires du Québec. Est-ce que notre école prévoit recevoir des fonds? Il est trop tôt pour se prononcer.

Le tableau d'honneur sera-t-il relancé? Oui, en même temps que les billets verts.

Questionnement concernant le stationnement, car certains parents se stationnent de façon peu sécuritaire et nous désirons prévenir les incidents possibles. Certaines possibilités seront regardées. De l'éducation sera faite auprès des parents via le journal de l'école et si la situation perdure, le service de police sera contacté.

16. INFORMATION DU COMITÉ PARENT

Lors de la rencontre du comité de parent, le point de discussion principal a été les modifications des secteurs scolaires. Quelques discussions concernant les pourcentages de directions adjointes. Certains parents se sont prononcés sur des directions qui annulent des réunions du conseil d'établissement sans raison apparente. À notre école, la problématique n'est pas présente.

17. INFORMATION DU COMITÉ EHDA

Une demande sera faite pour mieux encadrer les procédures lors de déménagement d'enfants ayant des plans d'interventions.

À notre école, 60 plans d'interventions sont actuellement actifs. La révision des plans d'intervention sera complétée avant la relâche.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

18. CORRESPONDANCE

Du 14 au 18 mai prochain, se tiendra la semaine des services de garde. Leur contribution à l'éducation des enfants est très importante et nous désirons féliciter tout le personnel de notre service de garde pour leur travail exceptionnel. M. Pelletier souligne que plusieurs parents ont mentionné que le bon travail du service de garde est ressorti comme étant un des points forts de notre école lors des discussions sur les secteurs scolaires.

19. VARIA

Aucun point.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Véronique Feeley et appuyé par M. Steve Pelletier de lever l'assemblée à 20 h 45.

19CE1718-032

Approuvé à l'unanimité

Ghislain Morin
Président

Louis Denicourt
Directeur